

Agissons ensemble pour la protection des enfants et le respect de leurs droits

Une action innovante et collective sur les communes du canton de l'Aillantais¹

Le projet :

La loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance fait de la prévention un axe majeur de la protection de l'enfance. Elle vise à prévenir le plus en amont possible les risques de mise en danger de l'enfant en évitant qu'ils ne surviennent ou en limitant leurs effets. L'intérêt de l'enfant doit guider toute action de prévention. Il s'agit d'abord de susciter une dynamique favorable au développement de l'enfant, de veiller à répondre à ses besoins fondamentaux, qu'ils soient physiques, intellectuels, sociaux, affectifs ou culturels, et au respect de ses droits. C'est ce qui est communément appelé « la Prévention Primaire ».

La mise en synergie de compétences professionnelles diverses peut favoriser la réalisation d'actions de prévention variées et bien articulées entre elles.

C'est pourquoi, l'UTS d'Auxerre propose de mettre en place une action collective et une démarche innovante et itinérante² sur les communes du canton de l'Aillantais (périmètre géographique de l'UTSA), visant à :

- Amener les partenaires locaux qui partage le quotidien des enfants du secteur à impulser avec ces derniers une réflexion et une action créative autour de la question du droit des enfants. Il s'agit d'inviter les écoles, crèches, centres de loisirs... à créer une œuvre sur la question du droit de l'enfant en les favorisant leurs expressions sur cette question [ACTION 1]
- Organiser une rencontre les 7 et 8 juin 2018 de 12h à 18h (salle multi-activités d'Aillant) avec l'ensemble des partenaires intervenant auprès d'enfants et de leurs familles et les institutions portant un dispositif de soutien à la parentalité.
 - L'objectif est de développer de la connaissance et de la lisibilité des différentes interventions existantes sur le secteur. L'idée est aussi d'informer les différents partenaires qui travaillent auprès des enfants sur le repérage des situations de vulnérabilité en amont de l'Information Préoccupante afin de créer un réseau local autour de la prévention primaire [ACTION 2].

¹ Communes du canton de l'Aillantais (périmètre UTS de l'Auxerrois) : MONTHOLON (Aillant sur Tholon, Villiers su Tholon, Champvallon, Volgré), VALRAVILLON (Guerchy, Laduz, Neuilly, Villemer), LE VAL D'OCRE (St Aubin Chateauneuf, St Martin sur Ocre), Fleury-la-Vallée, Poilly sur Tholon, Chassy, St Maurice Thizouaille, St Maurice le Vieil, Branches, Les Ormes, Sommecaise, Senan, Merry la Vallée.

² L'objectif serait de déployer cette action sur d'autres cantons de l'UTSA dans les années à venir.

Action 1 : Une action créative autour de la question du droit des enfants.

Les professionnels œuvrant dans le champ de l'éducation, de l'animation et de la parentalité peuvent accompagner les enfants dans une traduction créative de l'expression de leurs droits.

Cette action est libre et à l'initiative des professionnels engageant la démarche. Illustration d'action : arbre à message, poème, chanson, fresque...

Pour soutenir cette action, la bibliothèque départementale met à disposition une exposition itinérante dans les bibliothèques municipales du 31/3/2018 au 28/4/2018 à la bibliothèque d'Aillant-sur-Tholon et du 2/5/18 au 30/5/18 à la Bibliothèque de Villiers-sur-Tholon

Les œuvres réalisées seront exposées dans un (ou des) lieu(x) où les parents pourraient être conviés afin qu'ils soient eux-mêmes sensibilisés à cette question.

Les 22 et 23 septembre 2018, se tiendra le forum annuel animé par l'association à petits pas, c'est moi que V'là (Mme GANDON Maryline) qui pourrait exposer tout ou partie des œuvres réalisées par les enfants.

<u>Action 2</u>: Journées de mise en réseau des professionnels œuvrant dans le champ de la prévention et de soutien à la parentalité : forum 7 et 8 juin 2018.

L'UTS de l'Auxerrois va :

- Organiser des modules portés par les différents professionnels du champ de la prévention afin d'informer des dispositifs et protocoles existants dans le cadre du soutien à la fonction parentale. Les modules étant indépendants les uns des autres, les professionnels du secteur pourront les visiter selon leurs attentes et leurs disponibilités.
- Transmettre les coordonnées et les missions spécifiques des services intervenants dans l'idée d'une meilleure coordination et efficience auprès des familles et enfants concernés.

Acteurs de la prévention intervenant sur le forum :

- Le Conseil Départemental : le service Prévention Insertion de l'UTS, le service Protection de l'Enfance de l'UTS, le service de Protection Maternelle et Infantile de l'UTS, le Centre de Planification Familiale, la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes).
- La MDA (Maison des Adolescents), le Centre Médico-Psychologique, l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie), la BPDJ (la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile).

Nous vous remercions de contacter l'UTS d'Auxerre afin de nous confirmer votre présence à ce forum. Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Personnes à contacter :

Secrétariat des Cadres: Mme MICHEL Séverine 03.86.49.58.24 et/ou severine.michel@yonne.fr

Responsable de l'UTS d'Auxerre : Mme BLOT Martine <u>martine.blot@yonne.fr</u> Cadre Prévention Insertion à l'UTS d'Auxerre : Mme MEFFE Barbara <u>barbara.meffe@yonne.fr</u>